

[Eco](#) / [Conso](#) / [Télécom](#) / [Suicides à France Télécom](#)

politique

faits divers

société

éco/conso

monde

culture

sports

arts

sciences

tech/web

animaux

météo

vrai ou fake

Qu'ils demandent pardon : un ancien salarié de France Télécom dont le frère s'est suicidé attend avec impatience le début du procès

Presque dix ans après le suicide de 35 salariés de France Télécom, le procès de ses dirigeants s'ouvre lundi à Paris pour "harcèlement moral" et "complicité de harcèlement moral".

LE LIVE



Édité par Thomas Pontillon
Mathilde Lemaire
Radio France

Mis à jour le 06/05/2019 | 07:31
publié le 06/05/2019 | 06:35

Dix ans après [la vague de suicide chez France Télécom](#), les ex-dirigeants de la société sont jugés à partir de lundi 6 mai devant le tribunal de Paris. Parmi les prévenus, on retrouve l'ancien PDG, [Didier Lombard](#), ainsi que six autres dirigeants. Ils sont tous poursuivis pour "harcèlement moral" ou "complicité de harcèlement moral". De tels faits reprochés au pénal à des dirigeants de ce niveau est inédit en France.

35 employés se suicident en un an

En 2004, le secteur des télécoms vient de s'ouvrir à la concurrence. France Télécom vit dans le même temps une révolution technologique : le téléphone fixe est éclipsé au profit de l'ADSL, les box font alors leur apparition. Le PDG Didier Lombard souhaite supprimer à ce moment-là 22 000 postes. Devant des cadres, il a cette phrase, qui résonne après coup terriblement : *"Je ferai ces départs d'une façon ou d'une autre par la porte ou par la fenêtre"*. Le plan est baptisé "Next". Dans leur ordonnance, les juges évoquent au fil de 650 pages un management visant à la déstabilisation générale des salariés. Comme par exemple des mobilités forcées ou des missions dévalorisantes pour inciter au départ.

>> [Suicides à France Télécom : l'article à lire pour](#)

comprendre pourquoi Orange se retrouve devant la justice

Entre 2008 et 2009, 35 salariés vont mettre fin à leurs vies, d'autres tombent dans des dépressions sévères ou cumulent les arrêts maladie. Les médecins du travail alertent, en vain. Les syndicats déposent plainte et Xavier Darcos, ministre du Travail convoque le PDG qui finit par quitter France Télécom devenue le symbole de la souffrance au travail.

"J'avais la boule au ventre quand j'allais au travail"

Cette souffrance, Jean Perrin en parle avec précision. Agé aujourd'hui de 59 ans, ce technicien travaillait avec son grand frère, qui n'est donc plus là pour en parler, au centre "support client" du Grand Est. Cette période entre 2006 et 2009 a été pour lui un tunnel en enfer. *"On commençait par vous inviter à venir dans le bureau du manager et on vous disait : soit, vous partez et vous créez votre micro-entreprise, soit vous changez d'administration. Il n'y avait que deux seules possibilités",* explique cet homme qui vit à Strasbourg. Après 15 jours, ces propositions reprenaient, explique Jean. *"Ils insistaient plus lourdement : 'Alors tu as réfléchi ?' Et puis ils commençaient à être un peu agressifs. Au fur et à mesure, ça prenait de l'ampleur."*

Cette souffrance s'est manifestée physiquement pour Jean. *"Tous les lundis matin, j'avais la boule au ventre quand j'allais au travail et j'avais envie de vomir".* Il raconte qu'ensuite, *"on s'est attaqué aux horaires en disant : 'Vous allez changer d'activité', sans aller plus loin. Tout était incertitude et les gens commençaient à avoir le moral au plus bas",* explique-t-il.

"Tous les jours, on vous disait que vous étiez trop cher, trop vieux. Tout le monde, pratiquement, prenait des antidépresseurs. On ne pouvait pas faire autrement. On était des 'MU', ça veut dire des 'moyens utilisés', comme si vous ne comptiez pour rien."

— Jean Perrin
à franceinfo



Cette descente aux enfers que raconte Jean est d'autant plus dure que la plupart des salariés de France Télécom ressentait un sentiment de fierté de travailler pour cette entreprise. Ils y étaient rentrés à 18 ou 20 ans et en étaient à 30 ans de carrière. *"Pour mon frère Robert, France Télécom était une deuxième famille",* se souvient Jean, les yeux humides. Robert Perrin a eu droit à des changements d'horaires, de sites, de métiers, sans formation, avec un responsable zélé dont la rémunération était liée au nombre de départs qu'il obtenait.

Dans sa lettre d'adieu, son frère dénonce "les changements d'horaires"

Jean raconte les derniers jours de son frère. *"Il n'avait plus de repères, il n'arrivait plus à dormir. Il n'en pouvait plus. Il a commencé par se mettre en arrêt maladie,* explique-t-il la gorge nouée. *Ce qui me paraît quand même bizarre, c'est que quand un agent est en arrêt, normalement, le service médical devrait quand même prendre de ses nouvelles au bout de quelques semaines. Personne ne s'est soucié de mon frère. C'était des pertes calculées",* poursuit-il.

Selon Jean, son frère Robert a essayé de revenir *"mais il ne voyait plus l'horizon. D'ailleurs, il nous a fait un mot : 'Les causes de mon geste, ma santé qui se dégrade de jour en jour, mon travail avec des changements d'horaires très durs à supporter'. J'étais anéanti. Après, c'est la colère et la haine."* Robert Perrin finit par se tirer une balle dans la tête. Sa famille a vécu comme une deuxième épreuve ce qu'elle dénonce comme le déni des dirigeants de l'époque. Didier Lombard, le PDG, avait parlé d'une *"mode des suicides"*. Ses avocats disent aujourd'hui qu'il s'agissait d'une maladresse de langage.

Les anciens dirigeants se défendent

En substance, Didier Lombard et les six autres dirigeants rappellent que l'entreprise était endettée. Le plan Next, si décrié, a empêché la faillite, selon eux. Ils avancent que les 22 000 suppressions d'emplois n'auraient été qu'une indication, pas un impératif. Pour les avocats de la défense, les souffrances au travail ont existé mais elles étaient intrinsèques à la transformation de l'entreprise. Ils prennent l'exemple des réparateurs de cabines téléphoniques qui ont vu leur métier disparaître, c'est forcément source d'angoisse d'après eux.

Les prévenus expliquent également qu'à leur niveau, ils n'ont passé aucun ordre de harcèlement. Ils assurent que leurs directives ont été mal comprises par certains managers locaux. Enfin, la défense estime que si on commence à condamner tous les PDG dès qu'ils lancent un plan, cela va paralyser la vie économique.

Sept syndicats parmi les parties civiles

L'argumentaire des anciens dirigeants est renversé par les sept syndicats qui se sont portés partie civile. Pour eux, ce procès France Télécom doit justement être exemplaire. *"Les juges doivent signifier qu'on ne joue pas avec la vie de ses salariés"* disent plusieurs responsables syndicaux. C'est aussi l'espoir de Jean Perrin qui va assister au procès, le cœur gros en pensant à son grand frère décédé.

"Que ce genre de choses n'arrive plus jamais dans aucune entreprise"

— Jean Perrin
à franceinfo



Jean souhaite que *"que les responsables puissent comprendre ce qu'ils ont fait et demander pardon à toutes ces familles et à tous les agents de France Télécom de la manière dont ils ont traité ces gens, qui ont fait la renommée de cette entreprise. S'ils ont une âme, ils le feront. S'ils n'en ont pas, tant pis pour eux"*, conclut-il. Jean va faire des allers retours depuis Strasbourg pour suivre en pointillé ce procès fleuve, puisque les débats vont durer deux mois, jusqu'au 12 juillet. Avant l'ouverture de l'audience prévue à 13h30 lundi, des syndicats ont appelé à un rassemblement sur le parvis du nouveau Palais de justice de Paris.

A LIRE AUSSI

→ [Suicides à France Télécom : l'article à lire pour comprendre pourquoi Orange se retrouve devant la justice](#)

- Suicides à France Télécom : ouverture d'un procès historique
- Suicides à France Télécom : le procès pour harcèlement moral s'ouvre lundi 6 mai
- Suicides à France Télécom : le procès pour harcèlement moral s'ouvre devant la justice
- VIDEO. "Je sors mon couteau et je me plante" : le témoignage poignant d'un ancien salarié de France Télécom qui a tenté de suicider

SUJETS ASSOCIÉS

Télécom

Suicides à France Télécom

Eco / Conso



Votre avis est précieux.

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant à notre questionnaire.

[je donne mon avis](#)